

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 4. Cap Rouge, 15 Aout 1873. No. 21.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE

Entretien sur la famille.—Chronique.—Les élections.—
Compagnie de Richelieu.—L'espace.—Monde Religieux.

Quatorzième entretien sur la Famille.

HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Quatrième devoir.—*De la correction.*

(Suite)

Quelques traits qui montrent combien est grand le mal que font à leur famille, et à toute la société, les parents qui négligent d'infliger à leurs enfants les punitions qu'ils méritent.

Pères et mères, qui êtes infidèles à corriger vos enfants, lorsqu'ils méritent d'être punis, apprenez, par les exemples qui vont suivre, le mal que vous vous faites à vous-mêmes, ainsi que celui que vous préparez à vos infortunés enfants !

On lit dans la vie de St. Bernard, que le père de St. Guillaume, duc d'Aquitaine, n'ayant que ce seul enfant, craignait souverainement que la mort ne le lui enlevât, et dans cette crainte excessive, il n'eut jamais le courage de le corriger; il ne le faisait même pas étudier, de peur de nuire à sa santé. Comme il est facile de le deviner, ce malheureux enfant devint en peu de temps, l'esclave de tous les désordres, même les plus honteux! Ainsi, non seulement, il n'avait aucun sentiment de piété; mais, encore, il était menteur, paresseux, libertin, brutal, et même cruel et barbare. Aussi, il ne fallut rien moins que l'éloquence surhumaine, et la sainteté angélique de St. Bernard, pour l'arracher au vice, le convertir et en faire un saint.

Sans ce miracle de la grâce, qui n'est accordé que dans des cas extraordinaires, cet enfant aurait fait le déshonneur de son père, le malheur de la société et aurait été son propre bourreau, pour le temps et l'éternité.

Parents chrétiens, si vous négligez de corriger vos enfants à propos, eux aussi, deviendront bientôt les tristes esclaves de tous les vices, et il est bien probable que Dieu ne suscitera pas un nouveau St. Bernard, pour les arracher aux désordres, et les porter à la sainteté!

Cependant, combien de pauvres enfants sont mal élevés, et deviennent de très mauvais sujets, parce que, sous le vain prétexte qu'ils n'ont pas de santé, les parents craignent de les corriger. C'est là, encore une fois, un très grand malheur! car, comme le dit le St. Esprit, dans les Saintes Écritures, il est bien plus avan-

tageux pour des époux de mourir sans postérité, plutôt que de laisser, comme héritiers de leur nom et de leur fortune, des enfants vicieux et libertins, qui ne peuvent que déshonorer leur mémoire. Et qui pourrait douter qu'il est bien plus consolant et plus glorieux, pour des parents, d'envoyer au ciel leurs enfants tout jeunes et innocents, plutôt que de les voir grandir avec des vices qui les couvrent de honte, sur la terre, et qui les précipitent dans l'abyme de tous les maux, pour toute l'éternité !

Voici un autre beau résultat de la faiblesse des parents : un dimanche matin, le fils d'une veuve riche, de la classe du peuple, dit à sa mère, qui l'idolâtrait : maman, j'ai bien mal à la tête ; aujourd'hui, je n'irai pas à la grand' messe, mais, je ne veux pas que personne reste avec moi ; je me charge de bien garder la maison tout seul ; seulement, vous fermerez bien la porte, et vous emporterez la clef. Cette mère qui aime son fils jusqu'à la folie, consent à tout ce qu'il demande ; mais, à son retour de la messe, elle le trouve attaché, avec une corde, à la colonne d'un lit, dans une chambre donnant sur le jardin. A cette vue, elle pousse un cri de frayeur ; mais, son fils s'empresse de la rassurer, en lui disant : maman, ne pleure pas, on ne m'a pas fait de mal ; mais, voici ce qui s'est passé : pendant la messe, il est entré ici deux hommes que je n'ai pas connus, et je ne sais pas comment ils se sont introduits dans la maison ; mais, lorsqu'ils m'ont aperçu, ils m'ont dit bien poliment de ne pas avoir peur, qu'ils ne voulaient pas me faire mal, et alors, l'un d'eux m'a

retenu près de lui, en me bouchant les yeux, tandis que l'autre est allé chercher dans votre armoire. Après cela, ils m'ont attaché, comme vous voyez, à la colonne de ce lit ; et ils sont sortis par la fenêtre qui donne sur le jardin ; de telle sorte qu'il m'a été impossible de voir la route qu'il prenaient, en sortant d'ici. La pauvre mère commence à détacher son fils ; ensuite elle va visiter son armoire, et elle constate qu'on lui a volé une centaine de francs, qui se trouvaient déposés dans un vase de terre cuite. Ce qui l'étonne surtout, c'est que le vase est disparu avec ce qu'il contenait. On a beau faire toutes les recherches possibles, on ne peut recueillir aucun renseignement sur les auteurs de ce vol. Alors, la bonne femme fait volontiers le sacrifice de ce qu'on lui a enlevé, et même, elle rend grâces à Dieu, de ce que son fils n'a pas reçu de mauvais traitements.

Mais, voici que pendant la semaine, un enfant du même âge que celui de la veuve en question, et son ami, rentrent chez lui tout effrayé, en disant à sa mère : maman, je ne veux plus être ami avec un tel, et je ne veux plus m'amuser avec lui ; c'est lui qui a volé sa mère ! Et alors, il raconte qu'ayant vu beaucoup d'argent dans les mains de son ami, il lui a demandé où il avait pris tout cela. Ce malheureux, ajouta-t-il, m'a répondu : " fais comme moi, et tu auras de l'argent ; car voici ce que j'ai fait : lorsque tout le monde a été parti pour la messe, j'ai pris dans l'armoire de ma mère le vase qui contenait tout son argent, je suis allé le cacher dans une haie, qui est au fonds du jardin, et quand j'ai eu fait

le coup, je suis entré à la maison, et je me suis attaché moi-même à la colonne du lit de ma mère, et à son retour de la messe, je lui ai dit qu'il était entré chez nous deux hommes que je n'avais pas connus ; qu'ils ne m'avaient point fait de mal, mais que l'un d'eux m'avait bouché les yeux, tandis que l'autre était allé chercher dans l'armoire, et qu'ensuite, après m'avoir attaché, ils étaient sortis par la fenêtre. Ma mère m'a cru sur parole, et moi, je suis au comble de mes vœux, puisque j'ai tout son argent."

L'excellent enfant qui fait à sa mère ce récit, est devenu plus tard un excellent prêtre. Sa mère était l'amie intime de la mère du petit voleur, et dès qu'elle eut appris de la bouche de son fils, comment la chose s'était passée, elle alla aussitôt en informer celle qu'elle aimait comme une autre elle-même. Mais, qui le croirait ? Celle-ci refuse d'ajouter foi à cette confidence ; elle prétend que son fils est incapable de cette supercherie. Cependant, sur les instances de son amie, elle consent à aller faire une perquisition dans la haie ; et à son grand étonnement, ainsi qu'à son grand déplaisir, elle y trouve le vase en question, et une partie de l'argent qu'il renfermait. Mais, elle croit à peine à ce qu'elle voit. Ses amis la pressent d'infliger à son fils une bonne correction ; mais, elle s'y refuse tout-à-fait ; elle cherche même à l'excuser, en prétendant qu'il n'a pas compris toute la gravité de l'action qu'il a faite.

Plus tard, ce même jeune homme se rend encore coupable de plusieurs vols, dans la maison

de sa mère, sans que celle-ci veuille jamais consentir à lui infliger aucune punition. Aussi, est-il devenu un voleur de profession, et il a déshonoré sa famille, son épouse et son fils, qui était un excellent sujet, mais qui, à cause de la vie infâme de son père, s'est expatrié. Son malheureux père, après s'être échappé trois fois du bagnes, a porté sa tête sur l'échafaud.

Comme nous l'avons déjà amplement démontré, ce défaut de correction, a des suites tellement désastreuses, qu'il arrive assez souvent que des enfants nés avec de grands moyens, et d'excellentes qualités, deviennent cependant de très mauvais sujets, et sont très malheureux, parce qu'on n'a pas su les corriger, quand ils étaient jeunes. Le trait que nous allons citer, est une preuve aussi triste que convaincante, de cette vérité incontestable.

Un prêtre français nous a raconté ce qui suit, "J'ai connu, d'une manière très intime, un homme d'un grand talent, et d'une plus grande vertu encore, dont la vie toute entière a été celle d'un homme de bien; à un très haut degré, et dont la mort a été celle d'un saint. Mais, malheureusement, son épouse qui, sans contredit, était une femme très honorable et très pieuse, était d'une faiblesse extrême, pour ses enfants. Elle ne pouvait ni les punir elle-même, ni souffrir qu'on leur infligea la moindre punition. Le plus jeune de ses fils était tout à la fois un enfant très gracieux, très aimable et très spirituel; mais il était excessivement paresseux. Cependant, si on avait su prendre cet enfant, et

le corriger à propos, à coup sûr, il serait devenu un des hommes les plus distingués de son époque. On pouvait dire de lui qu'il était de la race des hommes qui, lorsqu'ils sont bien dirigés, arrivent toujours et bien vite au premier rang de la carrière qu'ils embrassent. Cependant, voyons ce qu'en a fait, la faiblesse de sa mère, et plaignons amèrement les pauvres enfants qui ont le malheur d'avoir pour mère des femmes qui ont, à leur égard, cette infirmité, cette faiblesse que l'on déguise très maladroitement, sous le nom d'une trop grande bonté.

L'enfant dont il est ici question, eut le malheur de perdre son excellent père à l'âge de treize à quatorze ans ; et dès qu'il se trouva tout à fait sous la direction de sa mère, il ne fit absolument plus rien dans ses classes. Il devint alors l'esclave d'une paresse excessive, et il contracta bien vite l'habitude de tous les vices, qui deviennent le partage de tous les enfants livrés à l'oisiveté, et à la paresse, surtout lorsqu'ils ont beaucoup d'esprit naturel ; et il était bien assuré que sa mère lui pardonnerait toujours tout ce qu'il ferait, et vous pouvez juger par le trait suivant, s'il se trompait, en comptant ainsi sur la faiblesse de cette mère.

Pendant qu'il faisait sa quatrième, il alla passer quelques jours chez sa mère, pendant les vacances de Pâques, et le mercredi Saint, sur le soir, au lieu d'assister à l'office, avec sa mère et les autres personnes de sa famille, il décida deux de ses camarades, à peu près de son âge, à aller avec lui, casser à coup de pierres, les

fenêtres d'un respectable magistrat, qui, à ce moment, se trouvait seul chez lui, avec sa femme également âgée, et malade, et dont la maison se trouvait écartée de la voie publique. Le lendemain matin, dès que les parents des deux autres gamins apprennent la sottise dont ils se sont rendus coupables la veille, ils les conduisent eux-mêmes chez ce respectable magistrat, pour lui faire des excuses, et de plus, ils leur imposent de fortes punitions.

Au contraire, la mère du jeune homme dont il s'agit, s'opposa fortement à ce que son fils fit la même démarche, et ce, qu'il y eût de plus étrange, c'est qu'elle l'eût l'imprudence de dire en présence de son jeune polisson, en parlant des personnes dont on avait cassé les fenêtres ; "vraiment, ces gens-là sont bien ridicules, ils auraient dû m'envoyer un billet, dans lequel ils m'auraient dit : Madame, on nous a cassé pour six francs de vitres ; votre fils y est pour un tiers. Alors je leur aurais envoyé deux francs, et tout aurait été fini par là." Ainsi, cette mère faible et ridicule comptait pour rien l'ordre et la sécurité troublés, par ces trois polissons ; elle comptait pour rien la frayeur de ces deux personnes âgées, qui s'étaient vues assaillies à coup de pierres, à l'entrée de la nuit, dans un lieu retiré.

Aussi, voyez ce qu'est devenu son malheureux enfant ; aux vacances de Pâques de l'année suivante, le digne professeur du collège où il était, ne crût pas pouvoir l'envoyer à sa mère, qui le réclamait pour quelques jours ; mais, il lui écrivit une bonne lettre, dans laquelle, il

lui exprimait le vif regret qu'il éprouvait de ne pas acquiescer à ses desirs, et la nécessité de prendre des moyens pour faire travailler son fils, en lui imposant quelques privations, et en même temps, quelques pénitences. Or, à la lecture de cette lettre, cette malheureuse mère est frappée d'un coup d'apoplexie, dont elle meurt deux jours plus tard, sans avoir repris connaissance.

Son malheureux fils est si peu touché de cet accident, qu'il continue de se dégrader par sa paresse, et par des vices qui sont les suites ordinaires de l'oisiveté; c'est à un tel point, qu'aux vacances de l'été, on est obligé de l'exclure du collège où il étudiait, et de le transférer dans un autre. Deux ans plus tard, il est également expulsé de ce dernier établissement, et dès ce moment, il devint si vicieux, qu'il était montré au doigt de tout le monde.

Sa mauvaise conduite devint si apparente, qu'on le regardait comme une honte pour son pays, et un scandale pour tous ceux qui l'approchaient. Enfin, à l'âge de vingt trois ans, il mit le comble à tous ses désordres, en épousant une fille de mauvaise vie, et qu'il ramassa, pour ainsi dire, dans la boue. Après trois ans passé dans un véritable ménage d'enfer, il meure dans le plus épouvantable désespoir! Sa dernière parole fut une malédiction pour sa mère, sa femme et la société.

Et dire que cet infortuné jeune homme, s'il eut été bien élevé, eut pu faire un citoyen aussi distingué par sa vertu, que par ses talents et sa haute intelligence! Pauvre mère, elle avait bien

mérité sa triste fin, et l'ingratitude dont son fils paya sa fausse tendresse. De semblables exemples devraient faire verser des larmes de sang aux parents en si grand nombre, qui de nos jours, se rendent coupables de la même faiblesse.

L'exemple des autres sera donc toujours impuissant pour nous faire sortir de la mauvaise voie dans laquelle nous marchons, et il faudra que le malheur nous atteigne, pour que nous puissions comprendre sa terrible voix.

Encore une fois, parents chrétiens, entrez sérieusement en vous-mêmes, faites un retour sur votre passé, et si vous reconnaissez que vous avez failli à votre devoir, en ne corrigeant pas vos enfants comme vous devez le faire, frappez-vous la poitrine, travaillez à réparer les fautes dont vous vous êtes rendus coupables, et mettez-vous à l'œuvre, avec une si forte résolution, afin que vous puissiez éviter les malheurs et les châtimens que vous ont mérité votre faiblesse et une tendresse mal entendue.

Ces jours derniers encore, nous avons vu pleurer amèrement un vieillard, qui est sérieusement maltraité par ses enfants. Mais, pour lui, le mal est trop avancé, et il ne pourra plus le réparer qu'en souffrant tous ses maux, en véritable pénitent.

— 000 —

CHRONIQUE.

La France sent le besoin de travailler à réparer le travail immense de l'impiété qui s'est fait chez elle, et elle se donne de tout cœur à cette

œuvre de réparation. C'est le temps de dire : la France n'a qu'à fouiller les ruines qu'une guerre des plus désastreuses avec un ennemi barbare, et que la guerre civile a accumulé sur sa tête, pour y découvrir des trésors de foi, de grandeur, et du plus ardent patriotisme. Aucun pays au monde ne donne un spectacle plus édifiant, que celui que donne le royaume qui a marché si longtemps à la tête de la civilisation. Cette belle France veut reconquérir la plus brillante et la plus noble des couronnes qui ornent son front, pendant des siècles, celle qui lui avait mérité son titre glorieux de *Fille aînée de l'Eglise*, et déjà on peut dire d'elle, qu'elle a réussi à recueillir la plupart des pierres précieuses qui la rendaient si agréable aux yeux de Dieu, et admirable à la vue de l'univers entier, mais que ses gouvernants aidés de ses faux savants, avaient enfoncés dans la boue, ou jetés à tous les vents.

Qu'ils sont admirables de foi, ces milliers de français qui, depuis une année, se lèvent comme un seul homme, pour courir à la fontaine de Lourdes, à Notre-Dame de Fourvières, à l'église de Ste. Anne, à Paray-le-Monial ! Que ces pieux pèlerins, qui nous rappellent si bien ces vaillants croisés qui, armés de la croix, courraient à la délivrance de la Terre-Sainte, édifient le monde, réjouissent l'Eglise, et remplissent de joie le cœur du magnanime Pie IX.

Le pèlerinage de Paray-le-Monial surtout, qui avait pour but de rendre l'hommage le plus éclatant au Cœur adorable de Jésus, a été un acte sublime de réparation. Qu'il était

beau de voir cinquante mille personnes, de toutes les classes de la société, portant sur leurs poitrines la croix rouge du pèlerin, ou l'image du Sacré-Cœur, réunies au pied du même autel, dans une même ferveur, animées de la même foi, pour se consacrer au Cœur qui nous aime d'un amour infini !

Ce qui relevait encore la solennité de cette fête nationale, c'était la présence d'au moins cinquante députés du peuple, portant haut leur bannière, et sur leur cœur, la décoration des autres pèlerins. Ces éminents personnages, qui représentaient la majorité de l'Assemblée Nationale, prirent place à la table sainte, et semblaient dire à toute la France : " Venez, à notre exemple, recevoir le pain des forts ; lui seul peut inspirer le véritable courage, faire remporter la victoire, sur nos ennemis du dedans et du dehors. Il est saint le Dieu que nous recevons ici, il est tout puissant, et lui seul peut procurer le véritable bonheur, dans le temps et l'éternité."

Aussi, la foule a-t-elle suivi leur exemple, et tous pouvaient dire, à leur exemple : nous sommes invincibles, car, nous avons reçu le Dieu fort et Tout-Puissant.

Mais, ce qui nous édifie au plus haut point, c'est l'acte solennel de consécration, qu'un d'entre eux, M. de Belcastel, fit, après l'action de grâces, au Sacré Cœur de Jésus, au nom de tous les députés et de la France. Nous croyons faire plaisir à tous nos lecteurs, en le reproduisant ici textuellement, tel qu'il a été prononcé d'une voix émue, mais ferme :

“ Au nom du Père, du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

“ Très Sacré Cœur de Jésus, nous venons nous consacrer à vous, nous et nos collègues, qui nous sont unis de sentiments.

“ Nous vous demandons de nous pardonner tout le mal que nous avons commis, et de pardonner aussi à tous ceux qui vivent séparés de vous.

“ Pour la part que nous pouvons y prendre, et dans la mesure qui nous appartient, nous vous consacrons aussi, de toute la force de nos désirs la France, notre patrie bien aimée, avec toute la puissance de votre grâce, et de votre saint amour. Et nous-mêmes, pèlerins de votre Sacré Cœur, adorateurs et convives de votre grand sacrement, disciples fidèles du siège infailible de St. Pierre, nous vous consacrons à votre service, ô Seigneur, et Sauveur Jésus-Christ, vous demandant humblement la grâce d'être tout à vous, en ce monde et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

“ Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

L'assistance écouta cet acte de la plus tendre piété, avec un véritable frémissement. On peut même dire que la foule fut émue jusqu'aux larmes, et qu'elle éclata en sanglots, en voyant une foi si vive, chez ceux qui ont la sainte mission de la diriger dans la voie qu'elle doit suivre. Quand ces députés se mettent en route pour la gare où ils devaient s'embarquer, les pèlerins et la population les accompagnent, en criant : *Vive le Sacré Cœur ! Vive Pie IX ! Vive l'Assemblée Nationale ! Vive la France !*

En réponse à l'expression de si beaux sentiments, un député, M. Chesnelong, se chargea d'exprimer la reconnaissance de tous ses collègues, et d'une voix émue et ardente, faisant allusion à la consécration du matin, il dit : "Recevez-en la promesse, les engagements que nous avons pris, nous ne les trahirons jamais."

Maintenant, faisons un retour sur nous-mêmes, et demandons-nous si notre mère patrie, qui nous a tant de fois contristé, par ses impiétés, et les horreurs dont elle a souillé son nom si glorieux, dans la dernière révolution dont elle est devenue coutumière, ne peut pas aujourd'hui nous servir de modèle, sous plus d'un rapport ? Par exemple, la majorité de sa représentation, n'a-t-elle pas droit de dire à tous les gouvernements constitutionnels, et au nôtre en particulier, ainsi qu'à tout notre parlement : apprenez de nous à fouler à vos pieds une vaine popularité, le respect humain, quand il s'agit de rendre à Dieu l'hommage de vos cœurs, d'accomplir tous les devoirs que vous a imposé la victime du Calvaire. Apprenez encore de nous à lever vos regards vers le Ciel, pour obtenir le pardon de vos fautes, solliciter la lumière qui doit éclairer vos pas, dans tous les sentiers de la vie."

Nous avons sans doute des représentants qui attachent une grande importance à l'accomplissement de tous leurs devoirs religieux, et qui mettent au dessus de tout honneur leur titre de chrétiens et d'enfants fidèles de l'Eglise. Mais, combien d'autres déshonorent la religion sainte

qui les a sanctifiés, dès les premiers instants de leur existence, et ne se distinguent de nos frères séparés, que par des mœurs plus dissolues, par une intempérance portée aux derniers excès, et sont des objets de scandales pour ceux qui leur ont accordé leur confiance et leurs suffrages? Combien, parmi ceux qui ont mission de nous donner l'exemple de la justice, de l'équité, de la soumission aux lois divines et humaines, n'ont pas fait le trafic des consciences, ne doivent pas le mandat dont ils s'honorent tant, aux moyens que le Ciel et la terre reprochent, c'est-à-dire, aux parjures, à l'ivrognerie et aux autres désordres dont ils ont été la cause? De nos jours, une cause de la plus grande importance se plaide devant le pays. Nous ne voulons aucunement préjuger l'opinion, mais, ce que nous pouvons dire, sans crainte de nous tromper, c'est que jamais plaidoyer ne fut plus scandaleux, et plus capable de démoraliser notre peuple, et quelque puisse être le verdict, un stigmate de honte et d'ignominie ne peut manquer de s'attacher au front des accusés ou des accusateurs; et dans tous les cas, le scandale sera d'autant plus désastreux, qu'il vient de plus haut, et que ce soit nos mandataires de l'un ou de l'autre côté de la Chambre, qui l'aient donné. Oui, de ce temps-ci, nos législateurs nous font passer par une terrible épreuve, dont nous subirons probablement longtemps les funestes conséquences.

Au moins, ceux qui sont innocents, et qui peuvent se vanter de n'avoir pas subi l'influence pernicieuse de la fortune, auront-ils le cou-

rage de suivre l'exemple des députés français, d'aller au Sacré-Cœur de Jésus, demander pardon pour tous ceux qui ont forfait à leurs devoirs ?

Est-il étonnant que notre chambre d'assemblée donne, de temps à autre, de ces spectacles dégoûtants, quand elle est elle-même le résultat de la cabale, de la plus honteuse corruption, des crimes les plus affreux ?

Canadiens français, quand nous serons appelés à de nouvelles élections, il ne faudra pas oublier qu'un pays qui a à sa tête des législateurs sages, chrétiens, mérite la protection du Ciel, et qu'il répand sur lui d'abondantes bénédictions ; et au contraire, que le peuple qui n'a pour guides que des spéculateurs éhontés, de misérables intrigants, des hommes sans foi, ni honneur, est sur le bord de l'abîme, et qu'il a tout à craindre que les biens du temps et de l'éternité ne lui soient bientôt arrachés.

Si nous sommes sages, pendant nos prochaines luttes électorales, nous ne voudrions écouter d'autres voix que celles de nos évêques, et de nos prêtres ; suivant leurs sages recommandations, nous nous éloignerons avec mépris de tous ceux qui auront l'audace de nous offrir de l'argent ou de la boisson, nous les traiterons comme nos plus cruels ennemis, sachant bien qu'ils ne veulent nous acheter, que pour nous revendre.

Maintenant, pour mettre le comble à notre édification, jetons un coup d'œil sur la bannière des députés de l'Assemblée Nationale. D'un côté, elle représente Notre Seigneur, montrant

son divin Cœur et encadré de cette touchante invocation : *Cor Jesu in te sperantium salus : Cœur de Jésus, salut de ceux qui espèrent en vous.* De l'autre côté, on voit les tables des dix commandements de la loi, avec les textes : *Lex sancta ! Mandatum sanctum ! Loi sacrée ! Commandement saint !* Elle porte encore la date de leur consécration au Sacré Cœur.

Quand nos députés seront-ils assez bien inspirés, pour rendre un hommage public au Divin Cœur, et lui offriront-ils une bannière comme preuve de leur dévouement et de leur amour sincère ?

Au moins, puissions-nous voir tous les députés catholiques à la chambre locale, aller en corps, en pèlerinage à la Bonne Ste. Anne, le jour où le nouveau temple qu'on élève en son honneur, recevra sa consécration solennelle. N'oublions pas que nous avons nos fautes nationales, qui ne s'effacent entièrement, que par des réparations publiques.

Du moment que nous aurons une représentation telle que le désire l'Episcopat Canadien, et que l'exige la pureté de notre foi, nous verrons, au lieu des ventes et des achats de conscience, des spectacles aussi édifiants que ceux que vient de nous donner la France.

— 000 —

Les élections.

Extrait de la Lettre Pastorale des Pères du 5me Concile de Québec.

Lecteurs écoutez avec le plus profond res-

pect la voix qui va se faire entendre dans ce qui suit : Elle est sainte, cette voix, elle fait loi pour vos âmes et vos consciences ; et malheur à vous, si vous considérez son enseignement, comme un bon sujet de lecture, sans vous mettre en peine d'y conformer votre conduite. N'oubliez pas qu'au jugement qui suivra votre mort, et qui arrivera plutôt que vous ne pensez, le Souverain Juge, après vous avoir demandé comment vous avez accompli sa loi, vous demandera encore si vous avez accompli la loi de la Ste. Eglise, si vous avez entendu avec respect la voix de vos supérieurs ecclésiastiques, et si vous vous êtes hâtés de vous y soumettre. Cette simple réflexion doit suffire pour vous engager à recevoir les instructions de vos Evêques, comme si elles vous étaient données par Dieu lui-même.

“ Déjà, Nos Très chers Frères, dans les décrets des Conciles précédents et dans un grand nombre de circulaires et de mandemens particuliers, nous vous avons mis en garde contre les désordres nombreux dont les élections sont la trop fréquente occasion.

“ Nous le disons ici, avec une profonde douleur, ce mal affreux, bien loin de diminuer, semble prendre de nouveaux accroissements. Les hommes appelés à gouverner l'état, n'en sont pas moins émus que vos pasteurs ; ils ont fait des lois nouvelles, pour mettre un frein à vos désordres, qui menacent d'ébranler la société civile jusque dans ses fondements ; nous venons à notre tour, non pas vous proposer des lois nouvelles, mais, vous mettre devant les

yeux les règles immuables que la sagesse divine a posée comme les bases essentielles de toute société ; règles tellement nécessaires que, si on s'en écarte, la société civile ne peut avoir ni repos, ni sécurité, comme le prouvent les agitations perpétuelles, auxquelles sont en proie certains peuples de l'Europe.

“ Dieu est le maître des peuples comme des individus : il jugera les uns et les autres, avec une inexorable justice.

“ Dieu est le maître de ceux qui gouvernent comme de ceux qui sont gouvernés ; et à tous il demandera un compte sévère de leur conduite publique et privée.

“ Dieu est le maître des candidats et des électeurs ; et il entrera en jugement avec les uns et les autres. Pourquoi les candidats ne prendraient-ils pas ensemble un engagement sérieux et mutuel, de ne donner, pour gagner leur élection, ni argent, ni boisson ? L'intérêt particulier est ici en parfait accord avec la loi civile et la loi divine elle-même, pour conseiller ce moyen de mettre un terme à bien des désordres. Parmi les électeurs, il s'en trouve encore assez d'honnêtes pour forcer les candidats à suivre cette ligne de conduite.

“ Il ne suffit pas à un candidat, pour échapper à la vengeance divine, d'avoir de bons principes et de bonnes intentions ; il faut aussi, de toute nécessité, que les moyens qu'il emploie pour se faire élire, soient *irréprochables*. La *violence* est un attentat à la liberté de ses concitoyens ; la *calomnie* et la *médiance* sont réprouvées par la morale ; la *corruption* déshonore celui qui se

vend, et celui qu'il l'achète ; l'intempérance dégrade l'homme au-dessous de la brute ; toujours le *parjure* est un crime abominable.

(à continuer.)

— 000 —

La Compagnie du Richelieu.

Le 14 du mois dernier nous montions aux Trois-Rivières, dans le *Montréal*, et le 16 nous descendions à Québec, dans le *Québec*. Nous signalons ces deux steamers, parceque dans l'un et l'autre les passagers trouvent tous les égards, toute la prévenance qu'ils peuvent exiger. Ce n'est que justice à rendre à la Compagnie, que d'affirmer que tous les employés de ces deux palais flottants se conduisent comme de véritables gentilshommes. Depuis le capitaine de l'un et de l'autre, qui ont cette politesse exquise qu'on ne trouve que dans les rangs les plus élevés de notre société jusqu'au dernier employé, partout la même courtoisie, le même empressement à satisfaire toutes les légitimes exigences.

Cette Compagnie n'a nul besoin que l'on fasse son éloge, auprès de ceux qui ont une fois mis le pied dans un de ces vaisseaux ; voilà pourquoi nous nous contentons de nous adresser à ceux qui n'ont pas eu cet avantage, et que nous croyons devoir leur dire que le *Québec* et le *Montréal* leur offrent tout le confortable qu'ils peuvent trouver dans les hôtels tenus sur le meilleur pied, et qu'ils n'auront qu'à se féliciter des égards que l'on aura pour

eux. Pour dire toute la vérité, il est impossible de trouver des transports plus sûrs, à plus bas prix, et offrant autant de garantis, sous tous les rapports.

Maintenant que cette Compagnie qui a droit à toute notre reconnaissance, nous permette une suggestion qui ne pourra qu'accroître la haute opinion que tous ses honnêtes gens ont dans l'administration de tous ses vaisseaux. Il y a dans un des magnifiques salons de chaque vaisseau, une table sur laquelle se trouve une exposition de livres, de brochures, de gravures, etc. Tous ceux qui jettent un regard sur cette table, s'ils savent faire un choix judicieux entre les bonnes et les mauvaises lectures, voient avec peine, que là se trouvent des ouvrages, en grand nombre qui sont à l'index et que les catholiques ne peuvent lire, sans encourir les censures de l'Eglise. Ces ouvrages offrent un véritable poison pour l'intelligence et le cœur. Cette pensée doit être plus que suffisante, pour engager des directeurs, qui mettent tant d'importance à éloigner de leurs hôtes tout ce qui peut les incommoder, à faire disparaître tout ce qui pourrait être un danger pour leur âme. Nous espérons qu'ils accepteront de bonne grâce notre suggestion, et qu'ils se hâteront de se rendre aux vœux du public honnête.

L'espace nous a manqué jusqu'ici pour dire un mot d'un confrère que la mort a enlevé à l'affection de ses paroissiens. Nous voulons parler du Révd. M. Moore, curé de St. Frédéric. Nous tâcherons de faire ressortir l'édification que ne peut que donner la carrière sacerdotale de cet ecclésiastique si zélé et si attaché à tous ses devoirs.

— 000 —

MONDE RELIGIEUX.

La Résurrection de la France.

Sous ce titre, nous lisons dans le *Rosier de Marie* :

Nous avons dit, après nos grands désastres, que la France se relèverait bientôt de son tombeau, et qu'un jour elle dicterait encore ses lois au monde et reprendrait son rang d'honneur au milieu des nations civilisées ; avons-nous dit vrai ou faux ? c'est ce que nous allons voir dans le cours de cet article.

Tout était perdu pour nous et désespéré en l'année 1870 et 1871 ; l'Europe et l'univers entier nous regardait comme une nation anéantie, et quand, à cette époque, nous osions affirmer que la France n'était pas morte, mais qu'elle n'était qu'endormie dans ses linceuls, on nous regardait comme un esprit enthousiaste, qui exprimait plutôt ses convictions propres que la réalité de la position de la France.

Pourquoi, au milieu de nos désastres, avons-nous espéré contre l'espérance ? C'est que nous n'avions pas oublié que la nation des Francs, depuis la création de la monarchie française, avait reçu du ciel une haute mission, qu'elle n'a cessé de remplir pen-

dant quatorze siècles;—le peuple français est un des plus anciens de l'Europe, et malgré toutes les péripéties par où il est passé pendant des siècles, il est toujours demeuré le plus grand peuple du monde, de sorte que plus nous voyons la main de Dieu appesantie sur lui, plus nous espérons dans son avenir et dans sa résurrection prochaine, car c'est ainsi que Dieu en agissait avec le peuple d'Israël, son peuple, qui avait la haute destinée d'enfanter le Messie.—Israël, malgré les grâces abondantes que Dieu faisait tomber sur lui, s'endurcissait et s'égarait souvent; mais Dieu le punissait pour le faire rentrer dans la voie, comme un père châtie son enfant, non pas pour le faire mourir, mais pour le soumettre à ses glorieux destins.

La France est le nouveau peuple de Dieu, c'est lui qui a constamment défendu l'Eglise du Christ et qui a mérité, par son amour filial, le titre de " fils aîné de l'Eglise."

La mission de la France et son titre précieux nous ont toujours pleinement rassuré sur ses grandes destinées, car Dieu ne change une mission confiée que lorsqu'elle devient absolument impossible dans les mains de celui à qui il l'a confiée.—Ici, la punition n'est pas le signe de la destruction, mais au contraire, l'indice que le Ciel veut nous faire rentrer dans ses desseins. Et en effet, nos désastres dans les guerres terribles que nous avons soutenues, et la désorganisation sociale dans la Commune de Paris, ont bien changé les pensées de la majorité de la nation. Ne sommes nous pas aujourd'hui un spectacle d'édification pour le monde entier, et ceux qui nous criaient, il y a quelques années, que nous étions une nation corrompue et démoralisée, pourraient-ils autant que nous en ce moment? pourraient-ils soulever des masses entières sous la bannière du Sacré-Cœur et sous les étendards de Marie?

La grande raison de notre espérance encore,

c'était aussi la protection de la Sainte-Vierge, qui n'a jamais abandonné la France à toutes ses époques critiques. — Notre histoire nationale fourmille tellement des faits merveilleux de cette protection divine, que l'illustre Pape saint Léon, une des plus grandes figures de l'Eglise, ne peut s'empêcher de dire que le royaume de France était le royaume de Marie: *Regnum Galilæ, regnum Mariæ.*

Où, au milieu des douleurs, des anxiétés et des périls, c'est l'étoile de Marie, c'est l'étoile du salut au milieu de la tempête qui a lui soudain dans les âmes catholiques et françaises:

“Le peuple de France, — ~~mons-nous~~ dans la Famille chrétienne, “ s'est ému sous le feu de l'inspiration divine, et nous l'avons vu se porter en masse vers les sanctuaires de la mère de Dieu. — Depuis plusieurs siècles, notre France n'avait pas donné au monde un spectacle comparable à ce grand mouvement religieux.

— Il y a 18 sociétés catholiques de tempérance à Philadelphie, Pensylvanie. Elles comprennent près de dix mille membres. Le 4 juillet elles sont toutes sorties en corps, et formaient la procession la plus imposante qui eut jamais paradé dans les rues de cette ville. Il serait à souhaiter que tous les catholiques des Etats-Unis fussent aussi zélés en faveur de la tempérance que le sont ceux de Philadelphie.

— L'Assemblée Nationale vient de s'honorer par un acte qui attire certainement de grandes bénédictions sur la France. Elle a autorisé par une forte majorité la construction d'une église dédiée au Sacré-Cœur, sur les collines de Montmartre qui dominent Paris. Des républicains ont fait tous leurs efforts pour empêcher cette mesure, mais ils ont subi une ignominieuse défaite.